

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

18.09.2024

**TAXES CHINOISES : LA FEVS ET LES  
INTERPROFESSIONS DU COGNAC ET DE  
L'ARMAGNAC EN APPELLENT AU PREMIER MINISTRE  
FRANÇAIS**

La Chine s'apprête à surtaxer l'Armagnac, le Cognac et les brandies français, en rétorsion aux surtaxes qui seront imposées sur ses voitures électriques par l'Union européenne, avec le soutien de la France. Nous sommes mis devant le fait accompli : un arbitrage défavorable a été rendu dès le début au niveau des autorités françaises au titre duquel il a semblé-t-il être décidé que nos filières pouvaient être sacrifiées dans ce bras de fer. L'impact sectoriel et régional des mesures annoncées va être immense.

Malgré cela, la Commission européenne a décidé d'avancer au 25 septembre prochain le vote devant confirmer les surtaxes définitives qui seront imposées aux voitures électriques chinoises importées dans l'UE. Les deux dossiers étant totalement liés, les autorités chinoises sont prêtes à répliquer immédiatement en nous ciblant avec des surtaxes qui nous feront perdre à court terme un marché vital pour nous. Malgré des mois d'alerte, rien ne semble arrêter l'engrenage fou dans lequel nous nous voyons emportés, alors qu'il s'agit de sujets politiques avec lesquels nous n'avons rien à voir. Nous ne sommes pas écoutés.

Alors que le ministre chinois du Commerce est actuellement à Bruxelles pour échanger avec les autorités européennes, et que d'autres pays européens sont en train d'ajuster leur approche pour éviter les effets délétères sur leur économie d'une guerre commerciale accrue avec la Chine, nous en appelons solennellement à notre nouveau Premier ministre pour que la France fasse très rapidement le nécessaire pour nous préserver d'une catastrophe annoncée mais encore évitable.

Nous lui adressons concrètement les demandes suivantes :

1. Le sort du Cognac, de l'Armagnac et des brandies français doit absolument être soulevé par les autorités françaises dans le cadre des discussions qui se déroulent en ce moment-même à Bruxelles entre la Commission européenne et le ministre chinois du Commerce. Il serait incompréhensible que seul le sujet de l'automobile soit débattu dans ce qui pourrait être une discussion de la dernière chance, et ce au détriment de nos filières et des territoires qui en dépendent.
2. La date du vote définitif sur la taxation des voitures chinoises, arbitrairement avancée par la Commission européenne au 25 septembre, doit être repoussée. Le Premier ministre qui vient de prendre ses fonctions et le nouveau gouvernement français qui est en cours de constitution ne peuvent pas être mis au pied du mur. Alors que des dizaines de milliers d'emplois en dépendent en France et que le contexte ayant prévalu lors du lancement des procédures en cause a profondément changé, il leur faut plus de temps pour analyser l'impact réel de la décision sur le point d'être actée pour notre filière, notre région et l'économie française dans son ensemble.

Les jours qui viennent vont être cruciaux pour nos secteurs et pour notre nouveau gouvernement. Nous en appelons à sa protection et demeurons à son entière disposition pour définir une sortie de crise acceptable pour tous.

## **CONTACTS PRESSE**

### **BNIC**

Valérie Mabin / Claire Caillaud  
06 86 38 57 09 / 06 82 44 70 04  
*vmabin@bnic.fr / ccaillaud@bnic.fr*

### **FEVS**

Nathalie Costa  
06 37 32 90 12  
*contact@nathaliecosta.com*

### **BNIA**

Maeva Vidonne  
05 62 08 11 00  
*maeva.vidonne@armagnac.fr*